

UFF EPARGNE CAPITAL PLANÈTE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE (FCPE) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2022

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations Fonds Maître	12
Autres informations Fonds Nourricier.....	13
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « CAPITAL PLANÈTE »	14
Rapport certifié du commissaire aux comptes	23

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Évolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2022**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS, représenté par Olivier GALIENNE

6, place de la Pyramide - 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : 990000105759

FONDS NOURRICIER : Oui

CLASSIFICATION : Actions internationales.

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance en s'exposant à des thématiques durables au moyen d'une gestion active et d'une exposition à hauteur de 100% maximum aux marchés actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents. Le fonds investira tant sur les actions de sociétés liées aux technologies de l'eau (H2O) et du dioxyde de carbone (CO2), qu'aux énergies renouvelables, au vieillissement et toute autre thématique constituant un changement séculaire. »

Sa performance pourra être inférieure à celle du maître du fait de ses frais de gestion propres.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le fonds maître est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice MSCI World, constitué des actions de grande capitalisation des pays développés, libellé en euro. Cet indice est calculé dividendes réinvestis et publié par la société MSCI Inc. Cet indice est administré par MSCI limited et est disponible sur le site : www.msci.com

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi en totalité dans l'OPCVM maître CAPITAL PLANÈTE présenté ci-dessous et, à titre accessoire, en liquidités.

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.

Le portefeuille sera exposé jusqu'à 110% aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents. L'exposition du portefeuille sera réalisée indifféremment par investissement direct, par l'intermédiaire d'OPC et/ou par des instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Dans le cadre de la gestion, une stratégie de couverture du risque de change pourra être mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change pourra être égale à 100% maximum de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- *Allocation d'actifs stratégique : les gérants recherchent une exposition stratégique aux thématiques H2O et CO2 et identifient tout d'abord les activités liées à ces thématiques. Il s'agit notamment de la distribution d'eau, des technologies de l'eau, de la protection de l'environnement, du traitement des déchets, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de l'exploitation de forêts, etc. Les gérants déterminent ensuite l'univers « investissable » en retenant les sociétés dont au moins 80% du chiffre d'affaires, de l'excédent brut d'exploitation ou de la valeur d'entreprise sont liés aux thèmes d'investissements stratégiques.*
- *Allocation d'actifs tactique : les gérants analysent et rencontrent les sociétés appartenant à l'univers « investissable » défini à l'étape précédente. Ils sélectionnent les sociétés qui leur semblent être dotées des meilleures caractéristiques en termes de rentabilité et de valorisation, sans se préoccuper de leur appartenance géographique ou sectorielle.*
- *Construction du portefeuille : les poids individuels des sociétés sélectionnées dans le portefeuille sont ajustés en fonction de critères de qualité tels que les compétences du management, la solidité de la franchise d'affaire ou l'attractivité du titre.*

En outre, la gestion se réserve la possibilité d'intervenir de manière dynamique au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés sur les marchés actions et devises, notamment dans le but de piloter l'exposition du portefeuille à ces marchés et/ou dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les devises.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra avoir recours à des instruments du marché monétaire, à des OPC « monétaire » et/ou « monétaire court terme », à des emprunts d'espèces et détenir des liquidités dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés. L'attention des souscripteurs est attirée sur les risques spécifiques de certains instruments auxquels le FCP peut être exposé, dont le profil de risque peut être élevé.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

- ***Risque de perte en capital***
Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
- ***Risque lié à la gestion discrétionnaire***
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes.
- ***Risque sectoriel***
Il est rappelé que l'univers d'investissement du FCP est assis sur une thématique environnementale (H2O et CO2), le fonds étant de ce fait exposé sur des valeurs représentatives de cet univers En

cas de conjoncture défavorable dans les secteurs concernés, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

➤ **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera.

En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP peut investir jusqu'à 100% en valeurs de petites capitalisations. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse.

➤ **Risque pays émergents et non OCDE**

Le portefeuille peut investir jusqu'à 50% en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de change**

Dans la mesure où le FCP peut être intégralement investi dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur peut être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux (si la sensibilité est positive) ou de baisse des taux (si la sensibilité est négative), la valeur des investissements en titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque, qui reste accessoire, est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de +1, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 1% de la valeur liquidative de l'OPCVM. La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +1.

➤ **Risque de contrepartie**

Le porteur est exposé de manière accessoire à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les

OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « CAPITAL PLANÈTE »

➤ ***Les actifs hors dérivés intégrés***

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille sera exposé jusqu'à 110% de son actif aux marchés d'actions internationaux à travers des investissements en actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription...).

Les valeurs détenues par le FCP relèveront de toutes capitalisations. L'exposition aux valeurs issues de petites capitalisations pourra être de 100% de l'actif net du portefeuille. L'exposition minimale aux marchés actions est de 60%.

Les valeurs détenues par le FCP seront libellées en toutes devises. L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents est limitée à 50% maximum de l'actif net du portefeuille.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra également être exposé aux marchés de taux. L'exposition du portefeuille sera réalisée indifféremment par investissement direct en instruments du marché monétaire et/ou par l'intermédiaire d'OPC monétaires. Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé.

Ces titres seront notamment des titres de créance négociables, tels que des certificats de dépôt, des titres d'états ou encore des billets de trésorerie. Ils pourront être libellés en toutes devises.

Actions et parts d'OPC

- OPCVM de droit français*
- OPCVM de droit européens*
- Fonds de fonds*
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français*
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit étrangers*

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 110% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers.

➤ ***Les instruments dérivés***

Nature des marchés d'intervention

- réglementés*
- organisés*
- de gré à gré*

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action*
- taux*
- change*

- crédit*
- autres risques*

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture*
- exposition*
- arbitrage*
- autre nature*

Nature des instruments utilisés

- futures*
- options*
- swaps*
- change à terme*
- dérivés de crédit*
- autre nature*

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc...*,
- reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques,*
- arbitrage*
- autre*

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ ***Les instruments intégrant des dérivés***

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions, ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet notamment :

- *d'exposer le portefeuille aux marchés actions,*
- *de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et /ou sur les devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.*

➤ ***Les dépôts***

Le FCP pourra effectuer des dépôts à titre accessoire, et des liquidités pourront être détenues dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ ***Les emprunts d'espèces***

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ ***Les acquisitions et cessions temporaires de titres***

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opération.

CHANGEMENTS INTERVENUS

- Pour le fonds maître « **CAPITAL PLANETE** »

29 novembre 2021

- Mise à jour des frais courants

3 janvier 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

4 février 2022

- Mise à jour des performances

- Pour le fonds nourricier « **UFF EPARGNE CAPITAL PLANETE** »

10 mars 2021 :

Mention SFDR article 629 novembre 2021

- Mise à jour des frais courants

3 janvier 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

4 février 2022

- Mise à jour des performances

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds étant nourricier du FCP « CAPITAL PLANÈTE », les actifs ont été intégralement investis aux liquidités près en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 0,90% maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

Le montant des honoraires du CAC sur l'exercice clos à fin septembre 2022 est de : 750,00 HT. (hors taxe).

TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS FACTURES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Frais de fonctionnement et de gestion	3,56%
dont:	
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds	1,60%
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise	0,00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	1,96%
Ce coût se détermine à partir:	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	1,96%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion et l'OPCVM investisseur	0,00%
Autres frais facturés à l'OPC	0,00%
Ces autres frais se composent en:	
- commissions de surperformance	-
- frais de transaction	-
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	3,56%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2021.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2021, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2021 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2021 : 1 015 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 721 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 294 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 850 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 165 milliers d'euros de rémunérations variables

Autres informations Fonds Maître

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPCVM sont des parts de capitalisation du résultat net.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Autres informations Fonds Nourricier

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun droit de vote n'est exercé par le FCPE.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucune sélection de contrepartie n'est effectuée dans le cadre de la gestion du FCPE.

LE RISQUE GLOBAL

Le risque global du FCPE est calculé selon la méthode de l'engagement et ne peut excéder une fois son actif net.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun critère ESG n'est appliqué dans la stratégie d'investissement du FCPE.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le résultat distribuable du FCPE est capitalisé.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le FCPE étant un OPC nourricier, son actif est constitué de parts ou actions de son OPC maître et de liquidités à titre accessoire.

SFTR

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucune opération relevant du Règlement SFTR n'est effectuée dans le cadre de la gestion du FCPE.

EFFET DE LEVIER

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucune opération à effet de levier n'est effectuée dans le cadre de la gestion du FCPE.

LE POURCENTAGE D'ACTIFS DU FIA QUI FONT L'OBJET D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL DU FAIT DE LEUR NATURE NON LIQUIDE

Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun actif détenu par le FCPE ne fait l'objet d'un traitement spécial du fait de son caractère non liquide.

TOUTE NOUVELLE DISPOSITION PRISE POUR GÉRER LA LIQUIDITÉ DU FIA

Compte tenu de la nature spécifique du FCPE, il n'a pas été pris de mesure pour gérer la liquidité du FIA.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« CAPITAL PLANÈTE »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. **OCTOBRE 2021- SEPTEMBRE 2022**

OCTOBRE 2021

Le mois d'octobre a été le théâtre d'un violent rebond des marchés financiers, signe que les opérateurs se sont définitivement accoutumés à la pandémie de Covid-19 et que désormais, seules les dynamiques macroéconomiques et microéconomiques comptent.

Ainsi, d'un point de vue macroéconomique, force est de constater que les banquiers centraux ont bien préparé les marchés financiers à un changement de régime des politiques monétaires. En effet, si les inflations publiées de part et d'autre de l'Atlantique sont substantiellement supérieures aux cibles des principales banques centrales, les investisseurs restent persuadés que ces dernières seront très pragmatiques lors qu'il s'agira de ralentir progressivement le rythme des injections de liquidités déployées depuis 18 mois maintenant, voire qu'elles répondront aux attentes plutôt que de les anticiper. En conséquence, on constate une forte volatilité des niveaux absolus des taux d'intérêts, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. En Europe notamment, les rendements commencent leur normalisation et redeviennent progressivement positifs sur la plupart des maturités, hormis en Allemagne. Aux Etats-Unis, les rendements se redressent également et le taux à deux ans s'approche du niveau de 0.50%, signe que les marchés financiers ne redoutent plus un éventuel resserrement monétaire. Ailleurs, la Banque centrale d'Australie a annoncé ne plus contrôler la partie courte de la courbe, propulsant le taux à deux ans au-dessus de 0.65%. Enfin, la Banque centrale du Canada a cessé ses achats d'obligations fédérales et a averti qu'elle pourrait remonter son taux directeur plus tôt que prévu, sans que les marchés d'actions s'en émeuvent outre mesure.

D'un point de vue microéconomique, la saison des résultats trimestriels a commencé et ils permettent de corroborer les principales dynamiques macroéconomiques : ainsi, Apple et Amazon ont déçu les analystes et ont reconnu être incapables de faire face à la forte demande du fait des pénuries de composants et de produits. Les ventes d'automobiles sont également en chute libre, du fait des disruptions sur les chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs notamment. A contrario, Microsoft continue de profiter de l'excès de croissance générée par la pandémie mondiale, doublant même la marque à la pomme et devenant désormais la plus grosse capitalisation boursière du monde. Dans ce contexte porteur, les marchés actions développés progressent de plus de 4%, avec même un +7% pour le S&P 500. A contrario, les marchés émergents restent toujours à la peine et ne progressent que d'un modeste pourcent.

NOVEMBRE 2021

Le mois de novembre a été très volatil et peut se décomposer en deux périodes. En effet, jusqu'au 25 novembre, le rebond initié au cours du mois d'octobre s'est poursuivi et les indices des pays développés volaient de record en record. En effet, jusqu'à cette date, les investisseurs avaient pris le parti de penser que l'inflation, si elle restait élevée, était finalement un signe de vigueur de la reprise économique. Le prix du pétrole commençait à refluer vers les 80\$ le baril, indication que les interventions politiques étaient temporairement suivies d'effets. La puissance de la reprise était corroborée par les chiffres d'activité extrêmement encourageants publiés de part et d'autre de l'Atlantique. Notamment, les Etats-Unis affichaient une robustesse économique (taux de chômage en amélioration constante, nombre de création d'emploi, résultats des entreprises, ...) telle que la Réserve fédérale américaine avait pu se payer le luxe d'annoncer le rythme de ralentissement de son programme d'assouplissement quantitatif, ou Quantitative Easing, et d'en prévoir l'extinction d'ici à la mi-2022, sans faire dérailler le moins du monde les marchés financiers. Les tensions géopolitiques créées par la manipulation de la crise

migratoire par la Biélorussie aux frontières de l'Europe n'avaient pas plus de prise sur l'euphorie généralisée des marchés financiers. Jusqu'au 25 novembre, tout était en place pour assister à un rallye de fin d'année qui aurait été le point d'orgue d'une année historique.

Mais, dès le lendemain, la découverte d'un nouveau variant de la Covid-19, le treizième baptisé Omicron, a remis le feu aux poudres. Entre la préconisation d'une troisième dose de vaccin annoncée le matin même pour l'ensemble des adultes en France, les déclarations contradictoires tantôt rassurantes, tantôt anxiogènes des laboratoires pharmaceutiques Pfizer, BioNtech et Moderna, et les avis tout aussi fluctuants de l'OMS, les marchés européens ont connu leur pire journée de l'année ce vendredi 26 novembre, alors même que la faiblesse des échanges en ce lendemain de Thanksgiving amplifiait l'ampleur de la baisse.

Ainsi, sur le mois, l'indice MSCI World valorisé en euro surnage et affiche une performance modérément positive, due à la bonne tenue du Nasdaq (+0.25% en dollar et +2.27% en euro sur le mois) et à la dépréciation de l'euro face au dollar de près de 2% et face au yen de plus de 2.5%. Les bourses européennes baissent toutes entre 1.5 et plus de 4% ; les actions chinoises cotées à Hong-Kong dévissent de leur côté de 6.6% et baissent désormais de 20% sur l'année.

Sur le front des taux d'intérêt, le phénomène de fuite vers la qualité a eu raison de la normalisation des courbes de taux d'intérêt. Ainsi, à la fin du mois, le rendement du 10 ans français était quasiment nul et celui du 10 ans allemand repassait franchement en territoire négatif à -0.35%.

Dans ce contexte, si l'allocation n'a pas changé, un arbitrage entre deux fonds investis sur le secteur de la santé a été réalisé en novembre.

DECEMBRE 2021

Le mois de décembre 2021 s'achève sur une note largement positive puisque la plupart des indices actions des pays développés terminent au plus haut ou à quelques encablures de leur record respectif. Pourtant, l'euphorie qui a régné sur les marchés les plus en vue cache de fortes disparités notamment sur les places émergentes. Si le Venezuela (+350%), l'Argentine (+63%), la République Tchèque (+45%) affichent des performances extraordinaires en devises locales, les actions chinoises H shares (-21%), le Brésil (-12%), et Hong Kong (-12%) déçoivent.

Passée la baisse quasi saisonnière de fin novembre, les marchés sont repartis nettement à la hausse après la publication de premières études sur le variant Omicron faisant état d'une moindre létalité que les précédents. La contagiosité de ce variant est manifestement plus importante, mais les services de réanimation des hôpitaux ne sont pas encore saturés comme ce fut le cas lors du premier confinement en mars 2020.

Sur le plan macro-économique, le marché a plutôt vu le verre plein. Ainsi, les chiffres d'inflation américaine culminant à 6,8% en novembre ont été relativisés par un marché de l'emploi extrêmement dynamique et un taux de chômage qui se rapproche très rapidement de son niveau pré-Covid 19. Il faut dire que le niveau de consommation américaine est très robuste et que les effets de second tour (la transmission de la hausse des prix aux salaires) sont pour le moment relativement contenus. En conséquence, l'action de la Réserve Fédérale, qui a signalé qu'elle comptait accélérer le rythme de réduction de son programme d'assouplissement quantitatif, a été perçue comme une preuve que l'économie retrouve naturellement son moteur de croissance.

De son côté, la Banque Centrale Européenne est parvenue à contenter les marchés, en confirmant la fin de son programme d'achat d'actifs d'urgence dû à la pandémie, le PEPP, en mars prochain, tout en mettant en place des mesures de financement adéquates pour les pays les moins bien notés de la Zone euro à partir d'avril.

Sur le front obligataire, les taux ont continué de s'ajuster lentement, le rendement du 10 ans américain revenant au-dessus de 1,5%, alors que ses équivalents français et allemand s'affichaient respectivement à 0,20% et -0,18% à la fin de l'année 2021.

Dans ce contexte, le fonds a subi de nombreuses opérations au cours du dernier mois de l'année, pour se conformer à notre scénario de marché très constructif pour l'année 2022. Ainsi, les fonds actions les plus décevants ont été vendus pour se concentrer sur ceux offrant le plus de visibilité et de régularité, comme Seilern Stryx World Growth, Seilern America, DNCA Invest Europe Growth SRI, BNP Aqua ou Lonvia Avenir Midcap.

JANVIER 2022

Le mois de janvier 2022 a été victime du retour de la volatilité, dû une fois encore en grande partie aux chiffres de l'inflation américaine. En effet, alors qu'il y a six mois encore, la hausse de l'inflation était perçue comme temporaire, les dernières publications montrent que les prix à la consommation connaissent une envolée jamais vue depuis 40 ans. Les marchés redoutent désormais que l'économie ne tombe dans un cercle vicieux qui se traduirait par des effets de second tour sur les salaires, ce qui mécaniquement engendrerait de l'inflation. Aussi, lors de sa dernière réunion de politique monétaire, la Réserve fédérale américaine a précisé son action pour 2022. Elle a donc prévenu qu'une normalisation des conditions monétaires était à prévoir, notamment par le biais d'au moins trois hausses de son taux directeur, et ce dès mars prochain. De surcroît, elle a également indiqué que le moment était venu de viser une réduction de la taille de son bilan, au travers d'une action de quantitative tightening (QT). Celle-ci devrait donc débiter avant que le cycle de remontée des taux d'intérêt ne soit achevé, soit également en 2022.

La Banque centrale américaine a une fenêtre de tir idéale en ce début d'année pour reconstituer ses marges de manœuvre. Le chômage est en effet au plus bas, avec un excédent de 3,7 millions d'offres d'emploi par rapport aux chômeurs en recherche active, et la croissance économique devrait être substantiellement au-dessus de son potentiel cette année. Ainsi, la Réserve fédérale a tout le loisir de se concentrer sur la stabilité des prix et de mettre en place des mesures fortes avant les élections de mi-mandat.

Sur le front géopolitique, les mouvements de troupes russes à la frontière ukrainienne provoquent une forte tension entre un bloc de l'Est (Russie, Chine, ...) et l'Otan, mais constitue également une épée de Damoclès pour les marchés financiers. La stratégie américaine consistant à surdramatiser un conflit qui ne profiterait à personne, ne trouve que peu d'écho en Europe, où le Président Macron tente de sortir de la crise par la voie diplomatique.

Ainsi, au cours du mois de janvier, la plupart des marchés financiers ont fini dans le rouge. Sans surprise, les indices obligataires ont largement pâti des hausses de taux anticipées et les actions ont très mal démarré l'année, avec des disparités sectorielles et géographiques très importantes. Si les banques européennes ont une nouvelle fois tiré leur épingle du jeu, affichant une performance positive sur le mois, ce n'est pas le cas des valeurs américaines, en particulier les secteurs technologiques ou de l'environnement qui ont plongé de près de 10%.

Dans ce contexte, ni l'allocation ni la construction du portefeuille n'ont connu de modification sur le mois écoulé.

FEVRIER 2022

Le mois de février a été marqué par le retour de la guerre sur le continent européen, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Pourtant, dès le début du mois, la diplomatie européenne s'était activée, le Président Macron et le Chancelier Scholz allant jusqu'à Moscou pour tenter de convaincre Vladimir Poutine de faire baisser la pression militaire et de retirer les troupes qui encerclaient l'Ukraine. Si les européens avaient l'espoir que l'Homme fort de Russie revienne à la raison, les Américains ont été beaucoup plus réalistes et ont, dès le 11 février, demandé à leurs ressortissants de quitter au plus vite l'Ukraine. Finalement, le 24 février, après avoir soufflé le chaud et le froid quant à ses intentions, le Président russe décidait dans la nuit d'une « opération spéciale » sous le prétexte peu crédible de vouloir protéger sa population d'un encerclement, géographiquement impossible, par l'OTAN.

Ainsi, cette opération militaire a eu pour conséquence de créer un choc politique et financier mondial, les occidentaux, notamment européens, étant écartelés entre la dénonciation de l'impérialisme russe et leur volonté de préserver leur accès aux matières premières telles que le gaz et le blé. Pour le moment, la solidarité à l'égard de l'Ukraine se traduit par la mise en place de sanctions économiques plus ou moins dures, visant à étrangler la Russie.

Sur le plan financier, ces tensions géopolitiques ont largement rebattu les cartes sur les marchés. Alors que depuis le début de l'année, les actions européennes avaient enfin le vent en poupe, le conflit russo-ukrainien a stoppé net leur avancée : en février, l'Eurostoxx 50 recule ainsi de 6%, et le CAC 40 de près de 5%. De plus, après un mois de janvier faste pour les banques européennes, ce sont sans

surprise ces dernières qui ont subi les foudres des opérateurs, compte tenu de leurs expositions à l'est de l'Europe, en perdant près de 12% en février.

En conséquence, on perçoit que cette guerre a complètement changé les anticipations des investisseurs quant aux actions des banquiers centraux. C'est ainsi qu'en quelques jours, le rendement du 2 ans américain qui avait culminé à 1.6% le 23 février, a reflué violemment pour s'établir autour des 1.4%. Son alter ego allemand est lui passé d'un pic sur le mois à -0.25% à un retour sur les niveaux de -0.50%. Ces mouvements erratiques prouvent que le marché ne croit plus en la possibilité pour les banquiers centraux d'implémenter leur programme de normalisation des taux d'intérêt, tel qu'envisagé il y a quelques semaines, dans le contexte actuel.

Enfin, sur le front des devises, le rouble s'effondre de plus de 25% sur le mois, tandis que le franc suisse remonte rapidement vers la parité avec l'euro.

Dans ce contexte, ni la construction ni l'allocation du portefeuille n'ont évolué, les souscriptions dans le fonds ayant été laissées en cash, en attendant d'avoir plus de visibilité sur la suite des opérations militaires russes en Ukraine.

MARS 2022

Le mois de mars a été marqué par une actualité intense provoquant de violentes secousses sur l'ensemble des marchés actions et taux. L'évolution de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a bien sûr occupé la plus grande part des préoccupations des opérateurs. Alors que le Président russe avait parié une guerre-éclair, la résistance acharnée des Ukrainiens a invalidé la stratégie du Kremlin, ce qui a entraîné une chute du rouble à des niveaux abyssaux. Ainsi, tout au long du mois, la Russie a été mise au ban des nations et les sanctions économiques prononcées à son égard sont allées crescendo. Néanmoins, la Russie possède une pièce maîtresse sur le front économique dans la partie d'échecs diplomatique qu'elle dispute contre les pays de l'Union européenne et de l'Otan, c'est la dépendance des européens au gaz russe, Allemagne en tête. Elle l'a d'ailleurs utilisée pour exiger que ses clients règlent leur facture de matières premières en roubles, ce qui a eu pour effet de le faire revenir au niveau d'avant la crise. Ce conflit a déjà entraîné des répercussions très nettes sur l'inflation, notamment en Europe et ce phénomène a également engendré beaucoup de stress sur les marchés obligataires. Pourtant, l'issue de la réunion de la Réserve fédérale américaine du 16 mars dernier avait été plutôt bien accueillie. La hausse de 25 bps du taux directeur américain avait été vue comme le signal que la FED restera plutôt accommodante. Mais, les jours suivants la conférence de presse habituelle, les membres du FOMC ont commencé à hausser le ton dans les médias, signalant qu'une ou plusieurs hausses de taux de 50 bps pourraient intervenir lors des prochains comités pour juguler une inflation de plus en plus forte. Conséquence de ces interventions, la courbe des taux américains s'est massivement déformée pour devenir quasiment plate voire inversée. Et le taux de rendement du 2 ans, très dépendant des anticipations du marché a monté dans l'intervalle de plus de 100 bps. Enfin, du côté des pays émergents, les actions chinoises ont commencé par dévisser de plus de 30% avant de se reprendre sous l'action des autorités chinoises, gouvernement comme Banque centrale, qui ont adopté un discours beaucoup plus conciliant vis-à-vis des géants de la technologie cotés sur les marchés étrangers.

Les marchés actions finissent sans surprise en ordre dispersé : les marchés européens affichent des performances proches de l'équilibre, tandis que les marchés américains, plus éloignés du conflit, progressent de plus de 3%, et que les marchés émergents reculent de plus de 2%

Sur le front obligataire, les performances sont largement décevantes, les indices composés d'emprunts d'états et privés de catégorie investissement perdant entre 2% et 3% selon les zones géographiques. Dans ce contexte, les actions de croissance ont été légèrement réduites afin de faire entrer un fonds exposé sur les métaux précieux, pour introduire plus de diversification dans le portefeuille et d'avoir une stratégie corrélée à l'environnement inflationniste actuel. Par ailleurs, une position optionnelle exposée sur l'Eurostoxx 50 et visant à tirer parti de la hausse des marchés européens a été implémentée pour 20% des encours du fonds.

AVRIL 2022

En avril, les marchés financiers ont été pris en étau par la guerre russe en Ukraine et par le changement des indications prospectives des banquiers centraux. Tout d'abord, sur le front du conflit aux portes de

l'Europe, force est de constater que Vladimir Poutine s'est mis la quasi-totalité des nations à dos. Et les chiffres macro-économiques publiés en fin de mois commencent à démontrer l'ampleur des conséquences de l'invasion russe. Ainsi, si la croissance trimestrielle française est ressortie nulle pour le premier trimestre de l'année, les Etats-Unis ont vu leur Produit Intérieur Brut reculer de 1,4% en rythme annualisé, du fait d'un accroissement du déficit extérieur et d'un écoulement des stocks plus important que prévu, signe que les pénuries ne sont pas en voie de se résorber.

Mais ce sont sans nul doute les chiffres de l'inflation qui ont entraîné les conséquences les plus néfastes sur les marchés financiers. Ainsi, aux Etats-Unis, l'inflation publiée s'est affichée à 8,5% sur un an glissant, tandis que l'inflation cœur, c'est-à-dire sans les éléments volatils comme l'énergie et l'alimentation, s'établissait à 6,5%, s'éloignant toujours plus de la cible de la Réserve fédérale américaine. En Europe, la flambée des prix à laquelle on assiste est moindre puisque l'inflation publiée et l'inflation cœur en zone Euro sont ressorties respectivement à 7,5% et 3,5%, bénéficiant des différentes mesures gouvernementales et autres boucliers tarifaires.

Du fait des niveaux d'inflation, le discours des banquiers centraux a mis énormément de pression sur les marchés. Ainsi, alors que la Réserve fédérale américaine avait depuis des années accoutumé les marchés à des hausses de taux de 25 bps, ce sont désormais des hausses de 50 voire 75 bps qui sont évoquées par Jerome Powell et les gouverneurs des banques régionales. En Europe, Christine Lagarde, elle aussi, a dû infléchir son discours et n'hésite plus à parler de sortir de la politique de taux négatifs mise en place par son prédécesseur. Par conséquent, les mouvements de taux d'intérêt ont eu des comportements erratiques se traduisant par un véritable krach obligataire sur la partie longue des courbes européenne et américaine. Ainsi, depuis le début de l'année, les emprunts d'état de duration longue perdent en moyenne plus de 10%.

Du côté des actions, le mois écoulé a été globalement dramatique pour les valeurs technologiques (le Nasdaq a perdu plus de 13% en avril), pénalisées par la normalisation des taux d'intérêt et par l'appréciation des résultats du premier trimestre. Ainsi, Netflix a vu son cours dévisser de plus de 35% en une séance alors que la société perd des abonnés pour la première fois de son histoire. Néanmoins, les performances réalisées par les grands indices boursiers sont plus contrastées. En effet, si l'ensemble des valeurs américaines perd près de 9% en dollar, les marchés européens ne perdent que 2% sur le mois. Dans le même temps, l'avance des Etats-Unis dans la course à la normalisation des taux pour combattre l'inflation propulse le dollar à des sommets, le billet vert s'appréciant de quelque 5% sur le mois face à l'euro.

Dans ce contexte, ni l'allocation ni la construction du portefeuille n'ont évolué au cours du mois d'avril 2022.

MAI 2022

Au cours du mois de mai, les marchés financiers ont une nouvelle fois été victimes d'une grande volatilité, ployant sous l'effet de l'actualité macroéconomique, géopolitique et micro-économique.

Sur le front macro-économique, on retiendra surtout les nombreuses interventions des banquiers centraux qui vont toutes dans le même sens. En Europe, un certain nombre de gouverneurs de la BCE ont pris la parole pour préparer les marchés à une amorce de normalisation des taux d'intérêt beaucoup plus rapide que prévu. En effet, la vigueur de l'inflation pourrait conduire l'institution de Francfort à sortir de la politique de taux négatifs dès juillet prochain. Au Royaume-Uni, la Bank of England, qui a remonté son taux directeur d'un quart de point, a douché les ardeurs des marchés financiers en prévoyant une récession économique en 2023. Enfin aux Etats-Unis, la Réserve fédérale américaine a accéléré le resserrement des conditions monétaires en remontant son taux directeur d'un demi-point, pour la première fois depuis le début du 21ème siècle. Néanmoins, les turbulences causées par ces actions concertées contre l'inflation ont été soudainement calmées par la publication des minutes de la réunion de la FED, le 25 mai, à la veille du week-end de l'Ascension, des futures hausses de taux de l'ordre de plus d'un demi-point semblant pour le moment écartées malgré les déclarations de certains membres du FOMC (Comité en charge de la définition de la politique monétaire).

Sur le front géopolitique, plus personne ne croit à une résolution rapide du conflit russo-ukrainien. Ainsi, les européens ont voté à la quasi-unanimité de nouveaux trains de sanctions contre la Russie, tandis que les Etats-Unis ont voté un nouvel envoi d'armes en Ukraine pour un montant de 40 milliards de dollars. Mais c'est également la gestion de la crise sanitaire en Chine, avec une politique Zéro-COVID

qui montre ses limites pourtant évidentes, qui a amplifié les mouvements de marché. Néanmoins, le déconfinement de Shanghai prévu pour le 1er juin a insufflé un certain soulagement, ce qui a permis aux actions chinoises de se reprendre lors de la dernière semaine du mois de mai.

Sur le front micro-économique, les révisions des prévisions des entreprises ont souvent entraîné des conséquences dramatiques notamment sur les valeurs technologiques américaines. Ainsi, le 23 mai après la clôture, l'annonce par Snapchat d'un léger ralentissement de la publicité au cours du deuxième trimestre, a eu pour conséquence un dévissage de la société de plus de 43% entraînant dans son sillage tout le secteur des réseaux sociaux. Par ailleurs, Twitter et Tesla ont respectivement chuté de 19% et 16% du fait des attermoissements d'Elon Musk quant à son rachat de la messagerie instantanée planétaire.

Ainsi, sur le mois, les marchés affichent des performances disparates, selon les zones géographiques et les secteurs. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 mettent fin à une série de 4 mois consécutifs en baisse pour afficher des performances positives, tirées par les secteurs bancaire (+8.4%) et pétrolier (+11.9%). A contrario, outre-Atlantique, le Nasdaq perd à nouveau plus 2%.

Enfin, du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, l'Obligation assimilable du Trésor français s'affichant à 1.64% (elle rapportait 0% 6 mois auparavant) tandis que le 10 ans américain s'établit désormais à 2.84%.

Dans ce contexte, ni l'allocation, ni la construction du portefeuille n'ont évolué..

JUIN 2022

Décidément, les mois se suivent et se ressemblent et juin n'a pas fait exception à la règle en vigueur depuis le début de l'année. Ainsi, la plupart des marchés financiers, qu'ils soient obligataires, actions ou crypto ont encore amplifié leur correction.

Sur le front macro-économique, les marchés financiers sont passés de la peur de l'inflation à la peur de la récession. Ce glissement sémantique, qui couvait depuis plusieurs mois sous l'effet des pénuries touchant, parmi d'autres, les secteurs technologique, industriel et alimentaire, et du conflit russo-ukrainien, a été provoqué par la hausse surprise de 75 points de base du taux directeur de la Réserve fédérale américaine le 15 juin dernier. Cette mesure inédite depuis plusieurs décennies a jeté un certain froid sur les marchés financiers qui commencent à croire que la banque centrale américaine aura de plus de plus de mal à lutter efficacement contre une inflation en grande partie exogène tout en pilotant un atterrissage en douceur de l'économie.

Auparavant, lors de la dernière réunion de la Banque centrale Européenne, Christine Lagarde avait reconnu travailler sur une première hausse du taux directeur de 0.25% en juillet et envisager jusqu'à 0.50% de remontée en septembre prochain, signe que l'environnement de taux négatif est désormais derrière nous. Depuis lors, les chiffres d'inflation publiés dans la zone euro ne sont pas plus rassurants : plus de 10% en Espagne et presque 6% en France, qui va d'ailleurs débloquer 50 milliards d'euros pour lutter contre ce phénomène. Seule l'Allemagne a publié une inflation légèrement moindre que le mois précédent à 7.6%.

Dans cette ambiance morose, les différentes enquêtes de confiance des consommateurs sont toutes orientées à la baisse, certaines reflétant un pessimisme très fort, ce qui n'est pas de bon augure pour la croissance future. En effet, la consommation compte pour près de 70% dans la constitution du PIB des économies développées.

Au cours du mois, la seule éclaircie dans cet amoncellement de nuages est venue de la Chine, qui a décidé du déconfinement des principales villes du pays au début du mois, ce qui offre des perspectives quant à la résolution prochaine des difficultés d'approvisionnement des entreprises.

Les marchés affichent donc des performances difficiles sur le mois. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 chutent de plus de 8% plombés par les secteurs bancaire (-13%) et pétrolier (-10%). Outre Atlantique, la baisse est du même acabit, le SP 500 et le Nasdaq perdant également plus de 8%.

Enfin, du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, l'Obligation assimilable du Trésor français procurant un rendement de 1.92% après s'être approchée des 2.4% tandis que le 10 ans américain s'établit désormais à 3.01%, après avoir flirté avec les 3.50%. Depuis le début de l'année, les indices obligataires affichent des performances souvent pires que celles des actions, avec des baisses comprises entre 9 et 20% selon le risque des émetteurs sous-jacents (d'emprunts d'état jusqu'aux obligations convertibles) et les maturités des emprunts.

Dans ce contexte, le fonds a vu sa construction profondément évoluer : sur le front des actions, les mouvements ont consisté à réduire les investissements dans les thématiques de croissance et les petites capitalisations boursières pour renforcer les fonds sans biais de style, investis sur les grandes capitalisations boursières et en privilégiant ceux qui intègrent des critères extra-financiers.

JUILLET 2022

Le mois de juillet 2022 a marqué un net coup d'arrêt à la baisse des marchés financiers, qui ont par conséquent fortement rebondi, certains effaçant même les performances catastrophiques du mois de juin.

Pour autant, la volatilité a encore été très élevée, notamment lors de la première quinzaine de juillet. Sur le front politique, l'Italie est revenue sur le devant de la scène européenne. La coalition de Mario Draghi a en effet volé en éclats sous les coups de boutoir du Mouvement 5 étoiles, le contraignant à présenter sa démission au Président Mattarella. Même si ce dernier l'a refusée, c'est le Parlement qui a eu le dernier mot, les membres ne votant pas la confiance au désormais ancien Premier Ministre italien. De nouvelles élections sont d'ores et déjà programmées le 25 septembre prochain. Au Royaume-Uni également, Boris Johnson a été contraint à la démission, la pression des différentes affaires ayant conduit la plupart de ses ministres à claquer la porte du gouvernement.

Par ailleurs, la pression de Vladimir Poutine sur les pays européens s'est encore accrue via la limitation drastique des exportations de gaz. Pour le moment, le robinet n'est pas tout à fait coupé, le gazoduc Nord Stream 1 fonctionnant à seulement 20% de ses capacités, les Russes prétextant des problèmes de maintenance sur les turbines.

Dans cette ambiance chargée, la réunion de la Banque centrale européenne qui s'est tenue le 21 juillet a permis aux intervenants d'être rassurés sur plusieurs points. Tout d'abord, Mme Lagarde a convaincu sur le nouvel outil anti-fragmentation élaboré par ses services, notamment pour empêcher que les taux de rendement des emprunts d'Etat italien ne dérivent trop à la hausse. Ensuite, la sortie de la politique de taux négatif, par la remontée du taux directeur de 50 points de base, a finalement contribué à rassurer les marchés sur la volonté de l'institution de Francfort de lutter à la fois contre une inflation désormais galopante sans toutefois trop pénaliser une croissance désormais atone sur le Vieux Continent.

Outre-Atlantique, la saison des résultats des sociétés a battu son plein et force est de constater que les marchés ont plutôt eu tendance à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Si les résultats de Snap ont réellement déçu, le titre perdant plus de 38% le jour de l'annonce, les autres publications ont finalement été bien mieux perçues par les marchés, notamment celles de Netflix, Amazon ou encore Alphabet.

Mais ce qui a paradoxalement rassuré les marchés, c'est le fait que les Etats-Unis soient officiellement en récession, alors que la normalisation des taux d'intérêt voulue par la Réserve fédérale américaine est toujours en cours. Les opérateurs misent sur le fait que compte tenu de l'arrêt actuel de l'économie, la Banque centrale n'aura pas besoin d'aller trop loin dans la remontée de son taux directeur et qu'elle pourra même être forcée à entamer un cycle inverse dès l'année prochaine.

Les marchés financiers affichent ainsi sur le mois des performances inédites depuis le début de l'année. En Europe, les principaux indices reprennent entre 7 et 9%, alors qu'aux Etats-Unis, le S&P 500 bondit de plus de 9% et le Nasdaq de plus de 12%. En revanche, sur le mois, les marchés émergents actions font du surplace.

Les marchés obligataires se portent également beaucoup mieux, les indices de crédit de catégorie investissement reprenant entre 2% et 4% respectivement aux Etats-Unis et en Europe, le haut rendement faisant légèrement mieux.

Enfin, sur le front des devises, le billet vert continue sur sa lancée et progresse à nouveau de plus de 2,5% face à l'Euro après avoir atteint la parité en cours de mois.

Dans ce contexte, ni l'allocation, ni la construction du fonds n'ont été modifiées.

AOÛT 2022

Le mois d'août 2022 s'est distingué par une actualité géopolitique et économique très chargée qui a finalement marqué le retour d'une hausse de la volatilité des marchés financiers. Tout d'abord, la

guerre russo-ukrainienne, dans laquelle les belligérants voient leurs positions se figer, a largement occupé l'actualité, et ce sont notamment les bombardements autour de la centrale de Zaporijia qui ont ravivé les craintes d'un accident nucléaire de type Tchernobyl. Par ailleurs, dans les tous premiers jours du mois, la visite de Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des Représentants américains et 3ème personnage de l'Etat, à Taïwan a provoqué une réaction virulente des autorités chinoises, qui ont décidé de spectaculaires manœuvres militaires autour de l'Ile. Cette crise dans l'ex-détroit de Formose, s'est prolongée tout au long du mois avec l'arrivée de deux navires de guerre américains dans la zone pour signifier l'engagement des Etats-Unis envers un statu quo politique qui prévaut depuis 1949. Ces conflits, armés ou plus ou moins larvés, auxquels s'est ajoutée une crise climatique majeure, avec 33 jours de canicule en Europe et des inondations destructrices au Pakistan, n'ont pourtant exercé qu'une influence modeste sur les marchés, qui ont continué à progresser dans la lignée du mois précédent jusqu'au 15 août. Car ce sont les données macroéconomiques qui ont réellement animé les marchés, alors que la plupart des investisseurs étaient en vacances.

Et il est vrai que la première quinzaine a été encourageante sur de nombreux indicateurs, notamment aux Etats-Unis. Alors que la première puissance mondiale est officiellement en récession, du fait de deux trimestres consécutifs de croissance négative, l'économie américaine a montré des signes de résilience impressionnants. Ainsi, les créations nettes d'emploi sont ressorties en forte hausse, avec plus d'un demi-million de postes créés au mois de juillet, le taux de chômage s'est affiché à un plus bas historique à 3.5% de la population, et même l'inflation a commencé de décélérer s'affichant à +8.7% en glissement annuel contre +9.1% au mois de juin. En conséquence, les opérateurs ont fait le pari que la Réserve fédérale américaine allait probablement ralentir le rythme de hausses de son taux directeur. Las ! Lors du traditionnel Symposium de Jackson Hole, Jerome Powell, dans sa courte intervention du 26 août, a douché les espoirs des places financières en affirmant que la Banque centrale américaine devrait certainement devenir restrictive dans sa politique monétaire afin de calmer la vigueur de l'inflation. Aussi, depuis lors, les marchés ont entamé un nouveau cycle de baisse violente, précipitant les performances mensuelles en territoire négatif. Enfin, le 31 août, ont été divulgués les chiffres d'inflation dans les pays de la zone euro : si l'inflation française a été moins forte que prévu à 6,5% sur un an, celle de la zone euro dans son ensemble a bondi de plus de 9% sur la même période, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à durcir son action et probablement remonter son taux directeur de 50, voire 75 bps lors du Conseil des Gouverneurs de septembre prochain.

En synthèse, les indices européens finissent donc logiquement le mois en berne, l'Eurostoxx 50 et le CAC40 reculant tous deux de plus de 5%. Outre-Atlantique, le SP500 et le Nasdaq finissent également dans le rouge cédant plus de 4%.

Du côté des taux d'intérêt, le mois a été également très difficile, le rendement de l'emprunt à 10 ans américain se tendant de plus de 50 bps (les prix baissent quand les taux montent), à l'instar de l'OAT 10 ans française qui voit son rendement passer de 1.38% à 2.15%. Ainsi, les indices obligataires de catégorie investissement affichent sur le mois des performances négatives similaires voire pires que celles des actions.

Dans ce contexte, la construction de portefeuille a été légèrement dynamisée via l'investissement des nouvelles souscriptions sur des stratégies déjà présentes dans le fonds.

SEPTEMBRE 2022

2022 est décidément une « Annus Horribilis », pour reprendre la célèbre expression de la Reine d'Angleterre, décédée le 8 septembre dernier. Et le mois de septembre ne fait que confirmer cette impression de krach boursier que nous vivons depuis le début de l'année.

Sur le plan politique, le Royaume-Uni a largement préoccupé les marchés financiers sur ce mois de septembre. En effet, ce n'est pas l'accession au trône du Roi Charles III qui a retenu l'attention des intervenants, mais plutôt le remplacement de Boris Johnson par Liz Truss. Cette dernière, afin de contenir l'inflation des prix de l'énergie, a annoncé un plan de mesures fiscales combinant à la fois un prix plafond sur l'énergie et des baisses d'impôts massives, notamment pour les plus riches

contribuables, s'élevant au total à 150 milliards de livres sterling financés par la dette. Ainsi, de manière simultanée, les marchés financiers ont défié la nouvelle Première Ministre, précipitant la Livre à un plus bas historique contre le dollar et envoyant le rendement de l'emprunt à 30 ans aux alentours des 5% annuels, forçant la Banque d'Angleterre à remettre au goût du jour les achats d'obligations pour éteindre l'incendie.

Ailleurs en Europe, les Italiens ont décidé de confier leur avenir à la coalition des droites extrêmes emmenée par Georgia Meloni, dirigeante du parti postfasciste Fratelli d'Italia. Alors qu'on pouvait redouter un test grandeur nature des nouvelles mesures anti-fragmentation élaborée par la Banque centrale européenne, cette dernière n'a pas eu besoin de les mettre en œuvre pour le moment, les marchés financiers n'ayant pas franchi le Rubicon que constituent les 250 points de base d'écart entre les taux à 10 ans italien et allemand.

Sur le plan macro-économique, ce sont toujours les publications analysées par le prisme de l'inflation constatée et future qui font et défont les marchés. Ainsi, alors que l'inflation publiée aux Etats-Unis était en baisse pour le deuxième mois consécutif, l'inflation cœur, c'est-à-dire l'inflation hors éléments volatils comme l'énergie ou l'alimentation, a de nouveau progressé. Cette hausse a été interprétée comme le signal de la transmission de l'inflation aux salaires ce qui a conduit les opérateurs à mettre à jour leurs prévisions sur les taux d'intérêt. En conséquence, alors que les marchés obligataires s'accordaient sur un taux terminal autour de 4%, ils anticipent désormais que la Réserve fédérale américaine pourrait monter son taux directeur jusqu'à 4,75%. En Europe, l'inflation publiée est quant à elle toujours en hausse d'un mois sur l'autre et a même franchi la barre des 10% en septembre, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à poursuivre son cycle de hausse des taux plus longtemps qu'espéré.

Sans surprise donc, les marchés financiers ont connu un mois de septembre exécrable. Du côté obligataire, les indices n'en finissent pas de dévisser, effaçant au passage des années de performance. Ainsi, les emprunts européens de catégorie investissement perdent 3,7% tandis que leurs équivalents américains baissent de plus de 4,3%. Depuis le début de l'année, les baisses sont de l'ordre de 15% en moyenne.

Sur le front des actions, c'est la bérézina. Si l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 affichent des baisses inférieures à 6%, les indices américains s'effondrent de plus de 9% pour le S&P 500 et même de 10,5% pour le Nasdaq composite, tandis que les marchés émergents plongent de près de 12% en dollar.

Dans ce contexte, le facteur croissance a été à nouveau réduit sur les actions européennes et internationales via des arbitrages privilégiant deux nouveaux fonds, DGC Stock Selection et M&G Global Listed Infrastructure.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2022, le fonds a réalisé une performance de -23,32% sur 12 mois, contre -4,21% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

UFF EPARGNE CAPITAL PLANETE

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

UFF EPARGNE CAPITAL PLANETE

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux porteurs de parts du FCPE UFF EPARGNE CAPITAL PLANETE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif UFF EPARGNE CAPITAL PLANETE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, la présente attestation est datée du 24 mars 2023.

Paris La Défense, le 24 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE



BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
INSTRUMENTS FINANCIERS	10 334 854,92	9 434 543,04
OPC MAÎTRE	10 334 854,92	9 434 543,04
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	25 919,99	89 494,84
Liquidités	25 919,99	89 494,84
TOTAL DE L'ACTIF	10 360 774,91	9 524 037,88

BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 522 088,78	9 534 803,38
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	21 248,91	121 184,53
Résultat de l'exercice (a,b)	-197 071,01	-144 796,81
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	10 346 266,68	9 511 191,10
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	14 508,23	12 846,78
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	14 508,23	12 846,78
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	10 360 774,91	9 524 037,88

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	235,95	195,49
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	235,95	195,49
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-235,95	-195,49
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	168 143,36	132 789,21
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	0,00	0,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-168 379,31	-132 984,70
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-28 691,70	-11 812,11
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-197 071,01	-144 796,81

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le règlement du fonds :

QS0007563107 - UFF EPARGNE CAPITAL PLANETE : Taux de frais maximum de 1,60% TTC

Les frais de gestion sont pris en charge par le fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts UFF EPARGNE CAPITAL PLANETE	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	9 511 191,10	5 890 904,52
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	5 346 540,60	4 403 910,50
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-1 768 536,79	-2 166 958,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	17 800,48	110 427,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-528,00	-564,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 591 821,40	1 406 455,74
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-164 704,10</i>	<i>2 427 117,30</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-2 427 117,30</i>	<i>-1 020 661,56</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-168 379,31	-132 984,70
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	10 346 266,68	9 511 191,10

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

DÉTAIL DES COLLECTES^(*)

	30/09/2022	30/09/2021
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	5 346 540,60	4 403 910,50
Versements de la réserve spéciale de participation	375 906,72	172 700,85
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	0,00
Versement de l'intéressement	502 289,31	463 797,28
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	761 033,83	630 813,45
Abondements de l'entreprise	1 795 210,75	1 537 072,37
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 912 099,99	0,00
Transferts provenant d'un CET	0,00	1 599 526,55
Transferts provenant de jours de congés non pris	0,00	0,00
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	1 768 536,79	2 166 958,33
Rachats	929 841,21	1 203 520,95
Transferts à destination d'un autre OPC	838 695,58	963 437,38

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	14 508,23
TOTAL DES DETTES		14 508,23
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-14 508,23

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	29 358,7685	5 346 540,60
Parts rachetées durant l'exercice	-9 801,3912	-1 768 536,79
Solde net des souscriptions/rachats	19 557,3773	3 578 003,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	68 270,4954	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/09/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	168 143,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			10 334 854,92
	FR0010921452	CAPITAL PLANETE	10 334 854,92
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			10 334 854,92

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-197 071,01	-144 796,81
Total	-197 071,01	-144 796,81

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-197 071,01	-144 796,81
Total	-197 071,01	-144 796,81

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	21 248,91	121 184,53
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	21 248,91	121 184,53

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	21 248,91	121 184,53
Total	21 248,91	121 184,53

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net en EUR	2 748 583,16	3 809 328,98	5 890 904,52	9 511 191,10	10 346 266,68
Nombre de titres	18 795,8569	25 687,0505	36 328,7003	48 713,1181	68 270,4954
Valeur liquidative unitaire	146,233	148,297	162,155	195,249	151,548
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,25	-0,01	0,68	2,48	0,31
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,33	-2,26	-2,44	-2,97	-2,88

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CAPITAL PLANETE	EUR	61 269	10 334 854,92	99,89
TOTAL FRANCE			10 334 854,92	99,89
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			10 334 854,92	99,89
TOTAL Organismes de placement collectif			10 334 854,92	99,89
Dettes			-14 508,23	-0,14
Comptes financiers			25 919,99	0,25
Actif net			10 346 266,68	100,00

Parts UFF EPARGNE CAPITAL PLANETE	EUR	68 270,4954	151,548
--	------------	--------------------	----------------

CAPITAL PLANÈTE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2022

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	11
Rapport d'activité.....	12
Rapport certifié du commissaire aux comptes	21
• Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2022	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS, représenté par Olivier GALIENNE

6, place de la Pyramide - 92908 PARIS LA DEFENSE - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

CODE ISIN : FR0010921452

CLASSIFICATION : Actions internationales

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP vise à rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance en s'exposant à des thématiques durables au moyen d'une gestion active et d'une exposition à hauteur de 110% maximum aux marchés actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents. Le fonds investira tant sur les actions de sociétés liées aux technologies de l'eau (H2O) et du dioxyde de carbone (CO2), qu'aux énergies renouvelables, au vieillissement et toute autre thématique constituant un changement séculaire.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice MSCI World, constitué des actions de grande capitalisation des pays développés, libellé en euro. Cet indice est calculé dividendes réinvestis et publié par la société MSCI Inc. Cet indice est administré par MSCI limited et est disponible sur le site : www.msci.com

L'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.

Le portefeuille sera exposé jusqu'à 110% aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents. L'exposition du portefeuille sera réalisée indifféremment par investissement direct, par l'intermédiaire d'OPC et/ou par des instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Dans le cadre de la gestion, une stratégie de couverture du risque de change pourra être mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change pourra être égale à 100% maximum de l'actif net.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus et gérés par la société de gestion.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Allocation d'actifs stratégique : les gérants identifient les tendances séculaires d'avenir, incluant les thématiques de l'eau, du CO2, du vieillissement de la population, de la technologie, de la convergence entre les pays émergents et développés, ... et conçoivent une allocation stratégique sur ces différentes thématiques. Parmi les activités liées à ces thématiques, on trouve : la distribution d'eau, les technologies de l'eau, la protection de l'environnement, le traitement des déchets, les énergies renouvelables, le luxe, la santé (laboratoires, sociétés de bio technologie, les équipements médicaux), l'exploitation de maisons de retraite, la sécurité, la digitalisation de

l'économie. Les gérants déterminent ensuite l'univers « investissable » en retenant soit des OPCVM investis sur ces thèmes soit des sociétés dont au moins 50% du chiffre d'affaires, de l'excédent brut d'exploitation ou de la valeur d'entreprise sont liés aux thèmes d'investissements stratégiques.

- Allocation d'actifs tactique : les gérants adaptent l'exposition aux différentes thématiques en fonction du scénario de marché qui prévaut au moment de la revue du portefeuille, soit en effectuant des arbitrages entre les valeurs ou les OPCVM en portefeuille, soit en utilisant des IFT simples.
- Construction du portefeuille : les poids associés aux OPCVM ou aux titres en portefeuille sont ajustés en fonction du scénario de marché et respectivement des cycles économiques pour les OPCVM et de critères de qualité tels que les compétences du management, la solidité de la franchise d'affaire ou l'attractivité des titres.

En outre, la gestion se réserve la possibilité d'intervenir de manière dynamique au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés sur les marchés actions et devises, notamment dans le but de piloter l'exposition du portefeuille à ces marchés et/ou dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et sur les devises.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra avoir recours à des instruments du marché monétaire, à des OPC « monétaire » et/ou « monétaire court terme », à des emprunts d'espèces et détenir des liquidités dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers. L'attention des souscripteurs est attirée sur les risques spécifiques de certains instruments auxquels le FCP peut être exposé, dont le profil de risque peut être élevé.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

- **Risque de perte en capital**
Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque sectoriel**
Il est rappelé que l'univers d'investissement du FCP est assis sur une thématique environnementale (H2O et CO2), le fonds étant de ce fait exposé sur des valeurs représentatives de cet univers. En cas de conjoncture défavorable dans les secteurs concernés, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

➤ **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera.

En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP peut investir jusqu'à 100% en valeurs de petites capitalisations. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse.

➤ **Risque pays émergents et non OCDE**

Le portefeuille peut investir jusqu'à 50% en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP investit dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur sera exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux (si la sensibilité est positive) ou de baisse des taux (si la sensibilité est négative), la valeur des investissements en titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque, qui reste accessoire, est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de +1, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 1% de la valeur liquidative de l'OPCVM. La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +1.

➤ **Risque de contrepartie**

Le porteur est exposé de manière accessoire à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs

données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille sera exposé jusqu'à 110% de son actif aux marchés d'actions à travers des investissements en actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription...).

Les valeurs détenues par le FCP relèveront de toutes capitalisations. L'exposition aux valeurs issues de petites capitalisations pourra être de 100% de l'actif net du portefeuille. L'exposition minimale aux marchés actions est de 60%.

Les valeurs détenues par le FCP seront libellées en toutes devises. L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents est limitée à 50% maximum de l'actif net du portefeuille.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra également être exposé aux marchés de taux. L'exposition du portefeuille sera réalisée indifféremment par investissement direct en instruments du marché monétaire et/ou par l'intermédiaire d'OPC monétaires. Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé.

Ces titres seront notamment des titres de créance négociables, tels que des certificats de dépôt, des titres d'états ou encore des billets de trésorerie. Ils pourront être libellés en toutes devises.

Actions et parts d'OPC

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européens
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 110% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers.

➤ **Les instruments dérivés**

Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change

- crédit
- autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

Nature des instruments utilisés

- futures
- options
- swaps
- change à terme
- dérivés de crédit
- autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc...,
- reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques,
- arbitrage
- autre

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions, ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux marchés actions,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et /ou sur les devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le

but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opérations.

CHANGEMENTS INTERVENUS

29 novembre 2021

- Mise à jour des frais courants

3 janvier 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

4 février 2022

- Mise à jour des performances

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2021.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2021, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2021 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2021 : 1 015 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 721 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 294 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 850 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 165 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais du fonds maître

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion		Actif net	0,90 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Actif net	1,25 % TTC maximum
Prestataires percevant des commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 23,92 euros à 35,88 euros TTC
	La société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,50 % TTC Obligations : Néant
Commissions de surperformance		Néant	Néant

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/09/2022 est de 1,95%.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. **OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2022**

OCTOBRE 2021

Le mois d'octobre a été le théâtre d'un violent rebond des marchés financiers, signe que les opérateurs se sont définitivement accoutumés à la pandémie de Covid-19 et que désormais, seules les dynamiques macroéconomiques et microéconomiques comptent.

Ainsi, d'un point de vue macroéconomique, force est de constater que les banquiers centraux ont bien préparé les marchés financiers à un changement de régime des politiques monétaires. En effet, si les inflations publiées de part et d'autre de l'Atlantique sont substantiellement supérieures aux cibles des principales banques centrales, les investisseurs restent persuadés que ces dernières seront très pragmatiques lors qu'il s'agira de ralentir progressivement le rythme des injections de liquidités déployées depuis 18 mois maintenant, voire qu'elles répondront aux attentes plutôt que de les anticiper. En conséquence, on constate une forte volatilité des niveaux absolus des taux d'intérêts, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. En Europe notamment, les rendements commencent leur normalisation et redeviennent progressivement positifs sur la plupart des maturités, hormis en Allemagne. Aux Etats-Unis, les rendements se redressent également et le taux à deux ans s'approche du niveau de 0.50%, signe que les marchés financiers ne redoutent plus un éventuel resserrement monétaire. Ailleurs, la Banque centrale d'Australie a annoncé ne plus contrôler la partie courte de la courbe, propulsant le taux à deux ans au-dessus de 0.65%. Enfin, la Banque centrale du Canada a cessé ses achats d'obligations fédérales et a averti qu'elle pourrait remonter son taux directeur plus tôt que prévu, sans que les marchés d'actions s'en émeuvent outre mesure.

D'un point de vue microéconomique, la saison des résultats trimestriels a commencé et ils permettent de corroborer les principales dynamiques macroéconomiques : ainsi, Apple et Amazon ont déçu les analystes et ont reconnu être incapables de faire face à la forte demande du fait des pénuries de composants et de produits. Les ventes d'automobiles sont également en chute libre, du fait des disruptions sur les chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs notamment. A contrario, Microsoft continue de profiter de l'excès de croissance générée par la pandémie mondiale, doublant même la marque à la pomme et devenant désormais la plus grosse capitalisation boursière du monde. Dans ce contexte porteur, les marchés actions développés progressent de plus de 4%, avec même un +7% pour le S&P 500. A contrario, les marchés émergents restent toujours à la peine et ne progressent que d'un modeste pourcent.

NOVEMBRE 2021

Le mois de novembre a été très volatil et peut se décomposer en deux périodes. En effet, jusqu'au 25 novembre, le rebond initié au cours du mois d'octobre s'est poursuivi et les indices des pays développés volaient de record en record. En effet, jusqu'à cette date, les investisseurs avaient pris le parti de penser que l'inflation, si elle restait élevée, était finalement un signe de vigueur de la reprise économique. Le prix du pétrole commençait à refluer vers les 80\$ le baril, indication que les interventions politiques étaient temporairement suivies d'effets. La puissance de la reprise était corroborée par les chiffres d'activité extrêmement encourageants publiés de part et d'autre de l'Atlantique. Notamment, les Etats-Unis affichaient une robustesse économique (taux de chômage en amélioration constante, nombre de création d'emploi, résultats des entreprises, ...) telle que la Réserve fédérale américaine avait pu se payer le luxe d'annoncer le rythme de ralentissement de son programme d'assouplissement quantitatif, ou Quantitative Easing, et d'en prévoir l'extinction d'ici à la mi-2022, sans faire dérailler le moins du monde les marchés financiers. Les tensions géopolitiques créées par la manipulation de la crise migratoire par la Biélorussie aux frontières de l'Europe n'avaient pas plus de prise sur l'euphorie

généralisée des marchés financiers. Jusqu'au 25 novembre, tout était en place pour assister à un rallye de fin d'année qui aurait été le point d'orgue d'une année historique.

Mais, dès le lendemain, la découverte d'un nouveau variant de la Covid-19, le treizième baptisé Omicron, a remis le feu aux poudres. Entre la préconisation d'une troisième dose de vaccin annoncée le matin même pour l'ensemble des adultes en France, les déclarations contradictoires tantôt rassurantes, tantôt anxiogènes des laboratoires pharmaceutiques Pfizer, BioNtech et Moderna, et les avis tout aussi fluctuants de l'OMS, les marchés européens ont connu leur pire journée de l'année ce vendredi 26 novembre, alors même que la faiblesse des échanges en ce lendemain de Thanksgiving amplifiait l'ampleur de la baisse.

Ainsi, sur le mois, l'indice MSCI World valorisé en euro surnage et affiche une performance modérément positive, due à la bonne tenue du Nasdaq (+0.25% en dollar et +2.27% en euro sur le mois) et à la dépréciation de l'euro face au dollar de près de 2% et face au yen de plus de 2.5%. Les bourses européennes baissent toutes entre 1.5 et plus de 4% ; les actions chinoises cotées à Hong-Kong dévissent de leur côté de 6.6% et baissent désormais de 20% sur l'année.

Sur le front des taux d'intérêt, le phénomène de fuite vers la qualité a eu raison de la normalisation des courbes de taux d'intérêt. Ainsi, à la fin du mois, le rendement du 10 ans français était quasiment nul et celui du 10 ans allemand repassait franchement en territoire négatif à -0.35%.

Dans ce contexte, si l'allocation n'a pas changé, un arbitrage entre deux fonds investis sur le secteur de la santé a été réalisé en novembre.

DECEMBRE 2021

Le mois de décembre 2021 s'achève sur une note largement positive puisque la plupart des indices actions des pays développés terminent au plus haut ou à quelques encablures de leur record respectif. Pourtant, l'euphorie qui a régné sur les marchés les plus en vue cache de fortes disparités notamment sur les places émergentes. Si le Venezuela (+350%), l'Argentine (+63%), la République Tchèque (+45%) affichent des performances extraordinaires en devises locales, les actions chinoises H shares (-21%), le Brésil (-12%), et Hong Kong (-12%) déçoivent.

Passée la baisse quasi saisonnière de fin novembre, les marchés sont repartis nettement à la hausse après la publication de premières études sur le variant Omicron faisant état d'une moindre létalité que les précédents. La contagiosité de ce variant est manifestement plus importante, mais les services de réanimation des hôpitaux ne sont pas encore saturés comme ce fut le cas lors du premier confinement en mars 2020.

Sur le plan macro-économique, le marché a plutôt vu le verre plein. Ainsi, les chiffres d'inflation américaine culminant à 6,8% en novembre ont été relativisés par un marché de l'emploi extrêmement dynamique et un taux de chômage qui se rapproche très rapidement de son niveau pré-Covid 19. Il faut dire que le niveau de consommation américaine est très robuste et que les effets de second tour (la transmission de la hausse des prix aux salaires) sont pour le moment relativement contenus. En conséquence, l'action de la Réserve Fédérale, qui a signalé qu'elle comptait accélérer le rythme de réduction de son programme d'assouplissement quantitatif, a été perçue comme une preuve que l'économie retrouve naturellement son moteur de croissance.

De son côté, la Banque Centrale Européenne est parvenue à contenter les marchés, en confirmant la fin de son programme d'achat d'actifs d'urgence dû à la pandémie, le PEPP, en mars prochain, tout en mettant en place des mesures de financement adéquates pour les pays les moins bien notés de la Zone euro à partir d'avril.

Sur le front obligataire, les taux ont continué de s'ajuster lentement, le rendement du 10 ans américain revenant au-dessus de 1,5%, alors que ses équivalents français et allemand s'affichaient respectivement à 0,20% et -0,18% à la fin de l'année 2021.

Dans ce contexte, le fonds a subi de nombreuses opérations au cours du dernier mois de l'année, pour se conformer à notre scénario de marché très constructif pour l'année 2022. Ainsi, les fonds actions les plus décevants ont été vendus pour se concentrer sur ceux offrant le plus de visibilité et de régularité, comme Seilern Stryx World Growth, Seilern America, DNCA Invest Europe Growth SRI, BNP Aqua ou Lonvia Avenir Midcap.

JANVIER 2022

Le mois de janvier 2022 a été victime du retour de la volatilité, dû une fois encore en grande partie aux chiffres de l'inflation américaine. En effet, alors qu'il y a six mois encore, la hausse de l'inflation était perçue comme temporaire, les dernières publications montrent que les prix à la consommation connaissent une envolée jamais vue depuis 40 ans. Les marchés redoutent désormais que l'économie ne tombe dans un cercle vicieux qui se traduirait par des effets de second tour sur les salaires, ce qui mécaniquement engendrerait de l'inflation. Aussi, lors de sa dernière réunion de politique monétaire, la Réserve fédérale américaine a précisé son action pour 2022. Elle a donc prévenu qu'une normalisation des conditions monétaires était à prévoir, notamment par le biais d'au moins trois hausses de son taux directeur, et ce dès mars prochain. De surcroît, elle a également indiqué que le moment était venu de viser une réduction de la taille de son bilan, au travers d'une action de quantitative tightening (QT). Celle-ci devrait donc débiter avant que le cycle de remontée des taux d'intérêt ne soit achevé, soit également en 2022.

La Banque centrale américaine a une fenêtre de tir idéale en ce début d'année pour reconstituer ses marges de manœuvre. Le chômage est en effet au plus bas, avec un excédent de 3,7 millions d'offres d'emploi par rapport aux chômeurs en recherche active, et la croissance économique devrait être substantiellement au-dessus de son potentiel cette année. Ainsi, la Réserve fédérale a tout le loisir de se concentrer sur la stabilité des prix et de mettre en place des mesures fortes avant les élections de mi-mandat.

Sur le front géopolitique, les mouvements de troupes russes à la frontière ukrainienne provoquent une forte tension entre un bloc de l'Est (Russie, Chine, ...) et l'Otan, mais constitue également une épée de Damoclès pour les marchés financiers. La stratégie américaine consistant à surdramatiser un conflit qui ne profiterait à personne, ne trouve que peu d'écho en Europe, où le Président Macron tente de sortir de la crise par la voie diplomatique.

Ainsi, au cours du mois de janvier, la plupart des marchés financiers ont fini dans le rouge. Sans surprise, les indices obligataires ont largement pâti des hausses de taux anticipées et les actions ont très mal démarré l'année, avec des disparités sectorielles et géographiques très importantes. Si les banques européennes ont une nouvelle fois tiré leur épingle du jeu, affichant une performance positive sur le mois, ce n'est pas le cas des valeurs américaines, en particulier les secteurs technologiques ou de l'environnement qui ont plongé de près de 10%. Dans ce contexte, ni l'allocation ni la construction du portefeuille n'ont connu de modification sur le mois écoulé.

FEVRIER 2022

Le mois de février a été marqué par le retour de la guerre sur le continent européen, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Pourtant, dès le début du mois, la diplomatie européenne s'était activée, le Président Macron et le Chancelier Scholz allant jusqu'à Moscou pour tenter de convaincre Vladimir Poutine de faire baisser la pression militaire et de retirer les troupes qui encerclaient l'Ukraine. Si les européens avaient l'espoir que l'Homme fort de Russie revienne à la raison, les Américains ont été beaucoup plus réalistes et ont, dès le 11 février, demandé à leurs ressortissants de quitter au plus vite l'Ukraine. Finalement, le 24 février, après avoir soufflé le chaud et le froid quant à ses intentions, le Président russe décidait dans la nuit d'une « opération spéciale » sous le prétexte peu crédible de vouloir protéger sa population d'un encerclement, géographiquement impossible, par l'OTAN.

Ainsi, cette opération militaire a eu pour conséquence de créer un choc politique et financier mondial, les occidentaux, notamment européens, étant écartelés entre la dénonciation de l'impérialisme russe et leur volonté de préserver leur accès aux matières premières telles que le gaz et le blé. Pour le moment, la solidarité à l'égard de l'Ukraine se traduit par la mise en place de sanctions économiques plus ou moins dures, visant à étrangler la Russie.

Sur le plan financier, ces tensions géopolitiques ont largement rebattu les cartes sur les marchés. Alors que depuis le début de l'année, les actions européennes avaient enfin le vent en poupe, le conflit russo-

ukrainien a stoppé net leur avancée : en février, l'Eurostoxx 50 recule ainsi de 6%, et le CAC 40 de près de 5%. De plus, après un mois de janvier faste pour les banques européennes, ce sont sans surprise ces dernières qui ont subi les foudres des opérateurs, compte tenu de leurs expositions à l'est de l'Europe, en perdant près de 12% en février.

En conséquence, on perçoit que cette guerre a complètement changé les anticipations des investisseurs quant aux actions des banquiers centraux. C'est ainsi qu'en quelques jours, le rendement du 2 ans américain qui avait culminé à 1.6% le 23 février, a reflué violemment pour s'établir autour des 1.4%. Son alter ego allemand est lui passé d'un pic sur le mois à -0.25% à un retour sur les niveaux de -0.50%. Ces mouvements erratiques prouvent que le marché ne croit plus en la possibilité pour les banquiers centraux d'implémenter leur programme de normalisation des taux d'intérêt, tel qu'envisagé il y a quelques semaines, dans le contexte actuel.

Enfin, sur le front des devises, le rouble s'effondre de plus de 25% sur le mois, tandis que le franc suisse remonte rapidement vers la parité avec l'euro.

Dans ce contexte, ni la construction ni l'allocation du portefeuille n'ont évolué, les souscriptions dans le fonds ayant été laissé en cash, en attendant d'avoir plus de visibilité sur la suite des opérations militaires russes en Ukraine.

MARS 2022

Le mois de mars a été marqué par une actualité intense provoquant de violentes secousses sur l'ensemble des marchés actions et taux. L'évolution de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a bien sûr occupé la plus grande part des préoccupations des opérateurs. Alors que le Président russe avait parié une guerre-éclair, la résistance acharnée des Ukrainiens a invalidé la stratégie du Kremlin, ce qui a entraîné une chute du rouble à des niveaux abyssaux. Ainsi, tout au long du mois, la Russie a été mise au ban des nations et les sanctions économiques prononcées à son égard sont allées crescendo. Néanmoins, la Russie possède une pièce maîtresse sur le front économique dans la partie d'échecs diplomatique qu'elle dispute contre les pays de l'Union européenne et de l'Otan, c'est la dépendance des européens au gaz russe, Allemagne en tête. Elle l'a d'ailleurs utilisée pour exiger que ses clients règlent leur facture de matières premières en roubles, ce qui a eu pour effet de le faire revenir au niveau d'avant la crise. Ce conflit a déjà entraîné des répercussions très nettes sur l'inflation, notamment en Europe et ce phénomène a également engendré beaucoup de stress sur les marchés obligataires. Pourtant, l'issue de la réunion de la Réserve fédérale américaine du 16 mars dernier avait été plutôt bien accueillie. La hausse de 25 bps du taux directeur américain avait été vue comme le signal que la FED restera plutôt accommodante. Mais, les jours suivants la conférence de presse habituelle, les membres du FOMC ont commencé à hausser le ton dans les médias, signalant qu'une ou plusieurs hausses de taux de 50 bps pourraient intervenir lors des prochains comités pour juguler une inflation de plus en plus forte. Conséquence de ces interventions, la courbe des taux américains s'est massivement déformée pour devenir quasiment plate voire inversée. Et le taux de rendement du 2 ans, très dépendant des anticipations du marché a monté dans l'intervalle de plus de 100 bps. Enfin, du côté des pays émergents, les actions chinoises ont commencé par dévisser de plus de 30% avant de se reprendre sous l'action des autorités chinoises, gouvernement comme Banque centrale, qui ont adopté un discours beaucoup plus conciliant vis-à-vis des géants de la technologie cotés sur les marchés étrangers.

Les marchés actions finissent sans surprise en ordre dispersé : les marchés européens affichent des performances proches de l'équilibre, tandis que les marchés américains, plus éloignés du conflit, progressent de plus de 3%, et que les marchés émergents reculent de plus de 2%

Sur le front obligataire, les performances sont largement décevantes, les indices composés d'emprunts d'états et privés de catégorie investissement perdant entre 2% et 3% selon les zones géographiques. Dans ce contexte, les actions de croissance ont été légèrement réduites afin de faire entrer un fonds exposé sur les métaux précieux, pour introduire plus de diversification dans le portefeuille et d'avoir une stratégie corrélée à l'environnement inflationniste actuel. Par ailleurs, une position optionnelle exposée sur l'Eurostoxx 50 et visant à tirer parti de la hausse des marchés européens a été implémentée pour 20% des encours du fonds.

AVRIL 2022

En avril, les marchés financiers ont été pris en étau par la guerre russe en Ukraine et par le changement des indications prospectives des banquiers centraux. Tout d'abord, sur le front du conflit aux portes de l'Europe, force est de constater que Vladimir Poutine s'est mis la quasi-totalité des nations à dos. Et les chiffres macro-économiques publiés en fin de mois commencent à démontrer l'ampleur des conséquences de l'invasion russe. Ainsi, si la croissance trimestrielle française est ressortie nulle pour le premier trimestre de l'année, les Etats-Unis ont vu leur Produit Intérieur Brut reculer de 1,4% en rythme annualisé, du fait d'un accroissement du déficit extérieur et d'un écoulement des stocks plus important que prévu, signe que les pénuries ne sont pas en voie de se résorber.

Mais ce sont sans nul doute les chiffres de l'inflation qui ont entraîné les conséquences les plus néfastes sur les marchés financiers. Ainsi, aux Etats-Unis, l'inflation publiée s'est affichée à 8,5% sur un an glissant, tandis que l'inflation cœur, c'est-à-dire sans les éléments volatils comme l'énergie et l'alimentation, s'établissait à 6,5%, s'éloignant toujours plus de la cible de la Réserve fédérale américaine. En Europe, la flambée des prix à laquelle on assiste est moindre puisque l'inflation publiée et l'inflation cœur en zone Euro sont ressorties respectivement à 7,5% et 3,5%, bénéficiant des différentes mesures gouvernementales et autres boucliers tarifaires.

Du fait des niveaux d'inflation, le discours des banquiers centraux a mis énormément de pression sur les marchés. Ainsi, alors que la Réserve fédérale américaine avait depuis des années accoutumé les marchés à des hausses de taux de 25 bps, ce sont désormais des hausses de 50 voire 75 bps qui sont évoquées par Jerome Powell et les gouverneurs des banques régionales. En Europe, Christine Lagarde, elle aussi, a dû infléchir son discours et n'hésite plus à parler de sortir de la politique de taux négatifs mise en place par son prédécesseur. Par conséquent, les mouvements de taux d'intérêt ont eu des comportements erratiques se traduisant par un véritable krach obligataire sur la partie longue des courbes européenne et américaine. Ainsi, depuis le début de l'année, les emprunts d'état de durée longue perdent en moyenne plus de 10%.

Du côté des actions, le mois écoulé a été globalement dramatique pour les valeurs technologiques (le Nasdaq a perdu plus de 13% en avril), pénalisées par la normalisation des taux d'intérêt et par l'appréciation des résultats du premier trimestre. Ainsi, Netflix a vu son cours dévisser de plus de 35% en une séance alors que la société perd des abonnés pour la première fois de son histoire. Néanmoins, les performances réalisées par les grands indices boursiers sont plus contrastées. En effet, si l'ensemble des valeurs américaines perd près de 9% en dollar, les marchés européens ne perdent que 2% sur le mois. Dans le même temps, l'avance des Etats-Unis dans la course à la normalisation des taux pour combattre l'inflation propulse le dollar à des sommets, le billet vert s'appréciant de quelque 5% sur le mois face à l'euro.

Dans ce contexte, ni l'allocation ni la construction du portefeuille n'ont évolué au cours du mois d'avril 2022.

MAI 2022

Au cours du mois de mai, les marchés financiers ont une nouvelle fois été victimes d'une grande volatilité, ployant sous l'effet de l'actualité macroéconomique, géopolitique et micro-économique.

Sur le front macro-économique, on retiendra surtout les nombreuses interventions des banquiers centraux qui vont toutes dans le même sens. En Europe, un certain nombre de gouverneurs de la BCE ont pris la parole pour préparer les marchés à une amorce de normalisation des taux d'intérêt beaucoup plus rapide que prévu. En effet, la vigueur de l'inflation pourrait conduire l'institution de Francfort à sortir de la politique de taux négatifs dès juillet prochain. Au Royaume-Uni, la Bank of England, qui a remonté son taux directeur d'un quart de point, a douché les ardeurs des marchés financiers en prévoyant une récession économique en 2023. Enfin aux Etats-Unis, la Réserve fédérale américaine a accéléré le resserrement des conditions monétaires en remontant son taux directeur d'un demi-point, pour la première fois depuis le début du 21ème siècle. Néanmoins, les turbulences causées par ces actions concertées contre l'inflation ont été soudainement calmées par la publication des minutes de la réunion de la FED, le 25 mai, à la veille du week-end de l'Ascension, des futures hausses de taux de l'ordre de plus d'un demi-point semblant pour le moment écartées malgré les déclarations de certains membres du FOMC (Comité en charge de la définition de la politique monétaire).

Sur le front géopolitique, plus personne ne croit à une résolution rapide du conflit russo-ukrainien. Ainsi, les européens ont voté à la quasi-unanimité de nouveaux trains de sanctions contre la Russie, tandis que les Etats-Unis ont voté un nouvel envoi d'armes en Ukraine pour un montant de 40 milliards de dollars. Mais c'est également la gestion de la crise sanitaire en Chine, avec une politique Zéro-COVID qui montre ses limites pourtant évidentes, qui a amplifié les mouvements de marché. Néanmoins, le déconfinement de Shanghai prévu pour le 1er juin a insufflé un certain soulagement, ce qui a permis aux actions chinoises de se reprendre lors de la dernière semaine du mois de mai.

Sur le front micro-économique, les révisions des prévisions des entreprises ont souvent entraîné des conséquences dramatiques notamment sur les valeurs technologiques américaines. Ainsi, le 23 mai après la clôture, l'annonce par Snapchat d'un léger ralentissement de la publicité au cours du deuxième trimestre, a eu pour conséquence un dévissage de la société de plus de 43% entraînant dans son sillage tout le secteur des réseaux sociaux. Par ailleurs, Twitter et Tesla ont respectivement chuté de 19% et 16% du fait des attermoissements d'Elon Musk quant à son rachat de la messagerie instantanée planétaire.

Ainsi, sur le mois, les marchés affichent des performances disparates, selon les zones géographiques et les secteurs. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 mettent fin à une série de 4 mois consécutifs en baisse pour afficher des performances positives, tirées par les secteurs bancaire (+8.4%) et pétrolier (+11.9%). A contrario, outre-Atlantique, le Nasdaq perd à nouveau plus 2%.

Enfin, du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, l'Obligation assimilable du Trésor français s'affichant à 1.64% (elle rapportait 0% 6 mois auparavant) tandis que le 10 ans américain s'établit désormais à 2.84%.

Dans ce contexte, ni l'allocation, ni la construction du portefeuille n'ont évolué..

JUIN 2022

Décidément, les mois se suivent et se ressemblent et juin n'a pas fait exception à la règle en vigueur depuis le début de l'année. Ainsi, la plupart des marchés financiers, qu'ils soient obligataires, actions ou crypto ont encore amplifié leur correction.

Sur le front macro-économique, les marchés financiers sont passés de la peur de l'inflation à la peur de la récession. Ce glissement sémantique, qui couvait depuis plusieurs mois sous l'effet des pénuries touchant, parmi d'autres, les secteurs technologique, industriel et alimentaire, et du conflit russo-ukrainien, a été provoqué par la hausse surprise de 75 points de base du taux directeur de la Réserve fédérale américaine le 15 juin dernier. Cette mesure inédite depuis plusieurs décennies a jeté un certain froid sur les marchés financiers qui commencent à croire que la banque centrale américaine aura de plus de plus de mal à lutter efficacement contre une inflation en grande partie exogène tout en pilotant un atterrissage en douceur de l'économie.

Auparavant, lors de la dernière réunion de la Banque centrale Européenne, Christine Lagarde avait reconnu travailler sur une première hausse du taux directeur de 0.25% en juillet et envisager jusqu'à 0.50% de remontée en septembre prochain, signe que l'environnement de taux négatif est désormais derrière nous. Depuis lors, les chiffres d'inflation publiés dans la zone euro ne sont pas plus rassurants : plus de 10% en Espagne et presque 6% en France, qui va d'ailleurs débloquer 50 milliards d'euros pour lutter contre ce phénomène. Seule l'Allemagne a publié une inflation légèrement moindre que le mois précédent à 7.6%.

Dans cette ambiance morose, les différentes enquêtes de confiance des consommateurs sont toutes orientées à la baisse, certaines reflétant un pessimisme très fort, ce qui n'est pas de bon augure pour la croissance future. En effet, la consommation compte pour près de 70% dans la constitution du PIB des économies développées.

Au cours du mois, la seule éclaircie dans cet amoncellement de nuages est venue de la Chine, qui a décidé du déconfinement des principales villes du pays au début du mois, ce qui offre des perspectives quant à la résolution prochaine des difficultés d'approvisionnement des entreprises.

Les marchés affichent donc des performances difficiles sur le mois. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 chutent de plus de 8% plombés par les secteurs bancaire (-13%) et pétrolier (-10%). Outre Atlantique, la baisse est du même acabit, le SP 500 et le Nasdaq perdant également plus de 8%.

Enfin, du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, l'Obligation assimilable du Trésor français procurant un rendement de 1.92% après s'être approchée des 2.4%

tandis que le 10 ans américain s'établit désormais à 3.01%, après avoir flirté avec les 3.50%. Depuis le début de l'année, les indices obligataires affichent des performances souvent pires que celles des actions, avec des baisses comprises entre 9 et 20% selon le risque des émetteurs sous-jacents (d'emprunts d'état jusqu'aux obligations convertibles) et les maturités des emprunts.

Dans ce contexte, le fonds a vu sa construction profondément évoluer : sur le front des actions, les mouvements ont consisté à réduire les investissements dans les thématiques de croissance et les petites capitalisations boursières pour renforcer les fonds sans biais de style, investis sur les grandes capitalisations boursières et en privilégiant ceux qui intègrent des critères extra-financiers.

JUILLET 2022

Le mois de juillet 2022 a marqué un net coup d'arrêt à la baisse des marchés financiers, qui ont par conséquent fortement rebondi, certains effaçant même les performances catastrophiques du mois de juin.

Pour autant, la volatilité a encore été très élevée, notamment lors de la première quinzaine de juillet. Sur le front politique, l'Italie est revenue sur le devant de la scène européenne. La coalition de Mario Draghi a en effet volé en éclats sous les coups de boutoir du Mouvement 5 étoiles, le contraignant à présenter sa démission au Président Mattarella. Même si ce dernier l'a refusée, c'est le Parlement qui a eu le dernier mot, les membres ne votant pas la confiance au désormais ancien Premier Ministre italien. De nouvelles élections sont d'ores et déjà programmées le 25 septembre prochain. Au Royaume-Uni également, Boris Johnson a été contraint à la démission, la pression des différentes affaires ayant conduit la plupart de ses ministres à claquer la porte du gouvernement.

Par ailleurs, la pression de Vladimir Poutine sur les pays européens s'est encore accrue via la limitation drastique des exportations de gaz. Pour le moment, le robinet n'est pas tout à fait coupé, le gazoduc Nord Stream 1 fonctionnant à seulement 20% de ses capacités, les Russes prétextant des problèmes de maintenance sur les turbines.

Dans cette ambiance chargée, la réunion de la Banque centrale européenne qui s'est tenue le 21 juillet a permis aux intervenants d'être rassurés sur plusieurs points. Tout d'abord, Mme Lagarde a convaincu sur le nouvel outil anti-fragmentation élaboré par ses services, notamment pour empêcher que les taux de rendement des emprunts d'Etat italien ne dérivent trop à la hausse. Ensuite, la sortie de la politique de taux négatif, par la remontée du taux directeur de 50 points de base, a finalement contribué à rassurer les marchés sur la volonté de l'institution de Francfort de lutter à la fois contre une inflation désormais galopante sans toutefois trop pénaliser une croissance désormais atone sur le Vieux Continent.

Outre-Atlantique, la saison des résultats des sociétés a battu son plein et force est de constater que les marchés ont plutôt eu tendance à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Si les résultats de Snap ont réellement déçu, le titre perdant plus de 38% le jour de l'annonce, les autres publications ont finalement été bien mieux perçues par les marchés, notamment celles de Netflix, Amazon ou encore Alphabet.

Mais ce qui a paradoxalement rassuré les marchés, c'est le fait que les Etats-Unis soient officiellement en récession, alors que la normalisation des taux d'intérêt voulue par la Réserve fédérale américaine est toujours en cours. Les opérateurs misent sur le fait que compte tenu de l'arrêt actuel de l'économie, la Banque centrale n'aura pas besoin d'aller trop loin dans la remontée de son taux directeur et qu'elle pourra même être forcée à entamer un cycle inverse dès l'année prochaine.

Les marchés financiers affichent ainsi sur le mois des performances inédites depuis le début de l'année. En Europe, les principaux indices reprennent entre 7 et 9%, alors qu'aux Etats-Unis, le S&P 500 bondit de plus de 9% et le Nasdaq de plus de 12%. En revanche, sur le mois, les marchés émergents actions font du surplace.

Les marchés obligataires se portent également beaucoup mieux, les indices de crédit de catégorie investissement reprenant entre 2% et 4% respectivement aux Etats-Unis et en Europe, le haut rendement faisant légèrement mieux.

Enfin, sur le front des devises, le billet vert continue sur sa lancée et progresse à nouveau de plus de 2,5% face à l'Euro après avoir atteint la parité en cours de mois.

Dans ce contexte, ni l'allocation, ni la construction du fonds n'ont été modifiées.

AOÛT 2022

Le mois d'août 2022 s'est distingué par une actualité géopolitique et économique très chargée qui a finalement marqué le retour d'une hausse de la volatilité des marchés financiers. Tout d'abord, la guerre russo-ukrainienne, dans laquelle les belligérants voient leurs positions se figer, a largement occupé l'actualité, et ce sont notamment les bombardements autour de la centrale de Zaporijia qui ont ravivé les craintes d'un accident nucléaire de type Tchernobyl. Par ailleurs, dans les tous premiers jours du mois, la visite de Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des Représentants américains et 3ème personnage de l'Etat, à Taïwan a provoqué une réaction virulente des autorités chinoises, qui ont décidé de spectaculaires manœuvres militaires autour de l'île. Cette crise dans l'ex-détroit de Formose, s'est prolongée tout au long du mois avec l'arrivée de deux navires de guerre américains dans la zone pour signifier l'engagement des Etats-Unis envers un statu quo politique qui prévaut depuis 1949. Ces conflits, armés ou plus ou moins larvés, auxquels s'est ajoutée une crise climatique majeure, avec 33 jours de canicule en Europe et des inondations destructrices au Pakistan, n'ont pourtant exercé qu'une influence modeste sur les marchés, qui ont continué à progresser dans la lignée du mois précédent jusqu'au 15 août. Car ce sont les données macroéconomiques qui ont réellement animé les marchés, alors que la plupart des investisseurs étaient en vacances.

Et il est vrai que la première quinzaine a été encourageante sur de nombreux indicateurs, notamment aux Etats-Unis. Alors que la première puissance mondiale est officiellement en récession, du fait de deux trimestres consécutifs de croissance négative, l'économie américaine a montré des signes de résilience impressionnants. Ainsi, les créations nettes d'emploi sont ressorties en forte hausse, avec plus d'un demi-million de postes créés au mois de juillet, le taux de chômage s'est affiché à un plus bas historique à 3.5% de la population, et même l'inflation a commencé de décélérer s'affichant à +8.7% en glissement annuel contre +9.1% au mois de juin. En conséquence, les opérateurs ont fait le pari que la Réserve fédérale américaine allait probablement ralentir le rythme de hausses de son taux directeur. Las ! Lors du traditionnel Symposium de Jackson Hole, Jerome Powell, dans sa courte intervention du 26 août, a douché les espoirs des places financières en affirmant que la Banque centrale américaine devrait certainement devenir restrictive dans sa politique monétaire afin de calmer la vigueur de l'inflation. Aussi, depuis lors, les marchés ont entamé un nouveau cycle de baisse violente, précipitant les performances mensuelles en territoire négatif. Enfin, le 31 août, ont été divulgués les chiffres d'inflation dans les pays de la zone euro : si l'inflation française a été moins forte que prévu à 6,5% sur un an, celle de la zone euro dans son ensemble a bondi de plus de 9% sur la même période, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à durcir son action et probablement remonter son taux directeur de 50, voire 75 bps lors du Conseil des Gouverneurs de septembre prochain.

En synthèse, les indices européens finissent donc logiquement le mois en berne, l'Eurostoxx 50 et le CAC40 reculant tous deux de plus de 5%. Outre-Atlantique, le SP500 et le Nasdaq finissent également dans le rouge cédant plus de 4%.

Du côté des taux d'intérêt, le mois a été également très difficile, le rendement de l'emprunt à 10 ans américain se tendant de plus de 50 bps (les prix baissent quand les taux montent), à l'instar de l'OAT 10 ans française qui voit son rendement passer de 1.38% à 2.15%. Ainsi, les indices obligataires de catégorie investissement affichent sur le mois des performances négatives similaires voire pires que celles des actions.

Dans ce contexte, la construction de portefeuille a été légèrement dynamisée via l'investissement des nouvelles souscriptions sur des stratégies déjà présentes dans le fonds.

SEPTEMBRE 2022

2022 est décidément une « Annus Horribilis », pour reprendre la célèbre expression de la Reine d'Angleterre, décédée le 8 septembre dernier. Et le mois de septembre ne fait que confirmer cette impression de krach boursier que nous vivons depuis le début de l'année.

Sur le plan politique, le Royaume-Uni a largement préoccupé les marchés financiers sur ce mois de septembre. En effet, ce n'est pas l'accession au trône du Roi Charles III qui a retenu l'attention des

intervenants, mais plutôt le remplacement de Boris Johnson par Liz Truss. Cette dernière, afin de contenir l'inflation des prix de l'énergie, a annoncé un plan de mesures fiscales combinant à la fois un prix plafond sur l'énergie et des baisses d'impôts massives, notamment pour les plus riches contribuables, s'élevant au total à 150 milliards de livres sterling financés par la dette. Ainsi, de manière simultanée, les marchés financiers ont défié la nouvelle Première Ministre, précipitant la Livre à un plus bas historique contre le dollar et envoyant le rendement de l'emprunt à 30 ans aux alentours des 5% annuels, forçant la Banque d'Angleterre à remettre au goût du jour les achats d'obligations pour éteindre l'incendie.

Ailleurs en Europe, les Italiens ont décidé de confier leur avenir à la coalition des droites extrêmes emmenée par Georgia Meloni, dirigeante du parti postfasciste Fratelli d'Italia. Alors qu'on pouvait redouter un test grandeur nature des nouvelles mesures anti-fragmentation élaborée par la Banque centrale européenne, cette dernière n'a pas eu besoin de les mettre en œuvre pour le moment, les marchés financiers n'ayant pas franchi le Rubicon que constituent les 250 points de base d'écart entre les taux à 10 ans italien et allemand.

Sur le plan macro-économique, ce sont toujours les publications analysées par le prisme de l'inflation constatée et future qui font et défont les marchés. Ainsi, alors que l'inflation publiée aux Etats-Unis était en baisse pour le deuxième mois consécutif, l'inflation cœur, c'est-à-dire l'inflation hors éléments volatils comme l'énergie ou l'alimentation, a de nouveau progressé. Cette hausse a été interprétée comme le signal de la transmission de l'inflation aux salaires ce qui a conduit les opérateurs à mettre à jour leurs prévisions sur les taux d'intérêt. En conséquence, alors que les marchés obligataires s'accordaient sur un taux terminal autour de 4%, ils anticipent désormais que la Réserve fédérale américaine pourrait monter son taux directeur jusqu'à 4,75%. En Europe, l'inflation publiée est quant à elle toujours en hausse d'un mois sur l'autre et a même franchi la barre des 10% en septembre, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à poursuivre son cycle de hausse des taux plus longtemps qu'espéré.

Sans surprise donc, les marchés financiers ont connu un mois de septembre exécrable. Du côté obligataire, les indices n'en finissent pas de dévisser, effaçant au passage des années de performance. Ainsi, les emprunts européens de catégorie investissement perdent 3,7% tandis que leurs équivalents américains baissent de plus de 4,3%. Depuis le début de l'année, les baisses sont de l'ordre de 15% en moyenne.

Sur le front des actions, c'est la bérézina. Si l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 affichent des baisses inférieures à 6%, les indices américains s'effondrent de plus de 9% pour le S&P 500 et même de 10,5% pour le Nasdaq composite, tandis que les marchés émergents plongent de près de 12% en dollar.

Dans ce contexte, le facteur croissance a été à nouveau réduit sur les actions européennes et internationales via des arbitrages privilégiant deux nouveaux fonds, DGC Stock Selection et M&G Global Listed Infrastructure.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2022, le fonds a réalisé une performance de -21,47% sur 12 mois, contre -4,92% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

CAPITAL PLANETE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

CAPITAL PLANETE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP CAPITAL PLANETE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CAPITAL PLANETE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 8 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE



BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	89 523 850,18	106 083 874,84
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	89 213 550,18	106 083 874,84
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	89 213 550,18	106 083 874,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	310 300,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	310 300,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	10 226 430,27	4 059 600,23
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	10 226 430,27	4 059 600,23
COMPTES FINANCIERS	888 226,98	2 588 626,95
Liquidités	888 226,98	2 588 626,95
TOTAL DE L'ACTIF	100 638 507,43	112 732 102,02

BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	83 879 681,35	104 842 967,72
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	9 247 341,97	6 118 654,01
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 010 144,45	-978 117,43
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	92 116 878,87	109 983 504,30
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	160 080,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	160 080,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	160 080,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	2 767 590,48	84 113,70
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 767 590,48	84 113,70
COMPTES FINANCIERS	5 593 958,08	2 664 484,02
Concours bancaires courants	5 593 958,08	2 664 484,02
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	100 638 507,43	112 732 102,02

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775	1 010 391,90	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425	3 945 339,80	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800	1 279 829,74	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 281,62	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	6 281,62	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	30 391,56	40 249,60
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	30 391,56	40 249,60
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-24 109,94	-40 249,60
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	948 567,46	872 052,69
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-972 677,40	-912 302,29
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-37 467,05	-65 815,14
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 010 144,45	-978 117,43

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010921452 - CAPITAL PLANETE : Taux de frais maximum de 0,90% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CAPITAL PLANETE	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	109 983 504,30	75 865 311,09
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	14 090 441,95	23 534 084,64
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 373 309,20	-7 030 570,49
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 568 795,48	6 728 618,24
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 942 268,81	-289 303,83
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	978 943,30	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 159 339,60	0,00
Frais de transactions	-9 852,60	-1 758,79
Différences de change	6 662 545,24	493 079,58
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-36 742 537,49	11 596 346,15
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-7 494 298,44	29 248 239,05
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-29 248 239,05	-17 651 892,90
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	32 633,70	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	32 633,70	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-972 677,40	-912 302,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	92 116 878,87	109 983 504,30

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	6 235 561,44	6,77
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	6 235 561,44	6,77

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	888 226,98	0,96
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 593 958,08	6,07
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	888 226,98	0,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 593 958,08	6,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	37 537 429,01	40,75	1 467 674,07	1,59	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	8 319 967,33	9,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 593 609,66	6,07	348,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	9 928 220,83
	Rétrocession de frais de gestion	7 644,34
	Dépôts de garantie en espèces	290 565,10
TOTAL DES CRÉANCES		10 226 430,27
DETTES		
	Achats à règlement différé	2 695 787,50
	Frais de gestion fixe	71 802,98
TOTAL DES DETTES		2 767 590,48
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		7 458 839,79

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	70 190,0000	14 090 441,95
Parts rachetées durant l'exercice	-35 985,0000	-7 373 309,20
Solde net des souscriptions/rachats	34 205,0000	6 717 132,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	548 755,6781	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	948 567,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			13 466 087,20
	FR0013300217	MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	1 168 877,20
	FR0013028339	MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	8 301 150,00
	FR0011351659	MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	3 996 060,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			13 466 087,20

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 010 144,45	-978 117,43
Total	-1 010 144,45	-978 117,43

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 010 144,45	-978 117,43
Total	-1 010 144,45	-978 117,43

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	9 247 341,97	6 118 654,01
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	9 247 341,97	6 118 654,01

	30/09/2022	30/09/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	9 247 341,97	6 118 654,01
Total	9 247 341,97	6 118 654,01

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net en EUR	45 303 760,32	55 761 773,75	75 865 311,09	109 983 504,30	92 116 878,87
Nombre de titres	295 722,6781	351 787,6781	431 957,6781	514 550,6781	548 755,6781
Valeur liquidative unitaire	153,19	158,50	175,63	213,74	167,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,48	-2,98	2,48	11,89	16,85
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,30	-1,66	-1,54	-1,90	-1,84

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BNP PARIBAS AQUA-I	EUR	60	3 591 558,00	3,90
CONSTANCE BE WORLD-I	EUR	70	3 990 912,10	4,33
DELUBAC PRICING POWER I	EUR	60	933 693,60	1,01
MAM PREMIUM EUROPE I	EUR	250	4 745 017,50	5,15
MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	EUR	1 640	1 168 877,20	1,27
MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	EUR	9 000	8 301 150,00	9,01
MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	EUR	3 000	3 996 060,00	4,34
SILVER AUTONOMIE	EUR	15	2 637 397,65	2,87
TOTAL FRANCE			29 364 666,05	31,88
IRLANDE				
Brown Advisory US Sustainable Growth Fund USD Class B Acc Sh	USD	200 000	3 144 943,07	3,42
NB JAPAN EQUITY ENGT I JPY ACC	JPY	140 000	1 467 674,07	1,60
NEUBERGER BERMAN US LARGE CAP VALUE FD USD I ACC	USD	780 000	7 152 090,67	7,76
POLEN CAPITAL FOCUS US GROWTH-USD IN	USD	60 000	1 850 819,42	2,01
SEILERN INTL STRYX WORLD GROWTH-UI-USD	USD	12 000	4 667 667,33	5,06
TOTAL IRLANDE			18 283 194,56	19,85
LUXEMBOURG				
2XIDEAS UCITS GLOBAL MID CAP LIBRARY FUND S USD ACC	USD	21 500	2 610 251,70	2,84
AB SICAV I SICAV - International Health Care Portfolio	USD	6 000	3 349 854,50	3,63
AMUNDI S&P GLOBAL LUXURY UCITS ETF EUR C	EUR	21 700	3 780 823,55	4,11
AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY I EUR	EUR	4 000	3 790 760,00	4,12
BAKERSTEEL GLOBAL FUNDS PRECIOUS METAL D CAP	EUR	5 000	1 255 250,00	1,36
COM SELECT.WPS SELECT GROWTH I C	USD	400	3 193 297,60	3,46
DGC STOCK SELECTION B USD	USD	50 000	5 409 643,64	5,87
DNB FUND - TECHNOLOGY INSTIT A USD	USD	22 000	6 158 861,08	6,69
DNCA INVEST EUROPE GROWTH-IEUR	EUR	7 000	1 826 860,00	1,98
M&G (Lux) Investment Funds 1 - M&G (Lux) Global Listed Infra	EUR	175 000	2 685 007,50	2,91
PICTET GLOBAL ENVIRONMENTAL OPPORTUNITIES I EUR CAP	EUR	14 000	4 343 080,00	4,72
SYNCHRONY LU SWISS ALL CAPS CHF I EUR CAP	EUR	25 000	3 162 000,00	3,43
TOTAL LUXEMBOURG			41 565 689,57	45,12
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			89 213 550,18	96,85
TOTAL Organismes de placement collectif			89 213 550,18	96,85
Instruments financier à terme				
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425	EUR	290	310 300,00	0,34
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775	EUR	-290	-46 690,00	-0,05
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800	EUR	-290	-113 390,00	-0,13
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			150 220,00	0,16
TOTAL Engagements à terme conditionnels			150 220,00	0,16
TOTAL Instruments financier à terme			150 220,00	0,16
Créances			10 226 430,27	11,10
Dettes			-2 767 590,48	-3,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Comptes financiers			-4 705 731,10	-5,11
Actif net			92 116 878,87	100,00

Parts CAPITAL PLANETE	EUR	548 755,6781	167,86
-----------------------	-----	--------------	--------